

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1655

Artikel: Economie et territoire : un Secrétariat d'Etat dans l'Etat
Autor: Jaggi, Yvette / Danesi, Marco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013612>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un Secrétariat d'Etat dans l'Etat

Le Conseil fédéral a donné son aval à la nouvelle politique régionale, «version optimisée». Et du même coup accordé la priorité au seco, renvoyant l'Office du développement territorial à ses belles études.

Comme prévu (cf DP n°1653), le Conseil fédéral a fait sienne la version «optimisée» d'une «nouvelle politique régionale». Beaucoup moins nouvelle que le projet mis en pièces lors de la consultation de 2004: les régions de montagne, rurales et frontalières restent les bénéficiaires exclusives des aides fédérales à la croissance, les agglomérations n'obtiendront même pas la micro-portion envisagée (un million sur les septante dépensés par an), les cantons peuvent continuer d'encourager les implantations d'entreprises à coup d'avantages fiscaux, les instruments actuels de la politique régionale, arrêté Bonny en tête, resteront en vigueur jusqu'au lancement du premier programme pluriannuel, en 2008 vraisemblablement. D'ici là, le débat parlementaires aura confirmé l'option du statu quasi quo ante. Un immobilisme qui convient tant aux cantons, romands en particulier, qu'aux partis, sauf peut-être à l'UDC, globalement allergique à toutes les formes de financement public d'activités économiques.

La mainmise du seco

La politique régionale, l'une des politiques sectorielles dites à incidence spatiale, devrait comme telle s'insérer dans un ensemble de mesures au service d'un finalité supérieure, celle de l'organisation du territoire, laquelle est sensée satisfaire aux conditions du développement durable. Or cette hiérarchie des objectifs ne correspond pas aux rapports de forces au sein de l'administration fédérale. En bref, le seco (Secrétariat d'Etat à l'économie), en inscrivant d'autorité la «politique régionale et d'organisation du territoire» dans son organigramme, se place au niveau de l'Office fédéral du développement territorial, autrement dit l'ARE.

Autre signe: le Conseil fédéral suit la ligne du seco en matière de politique régionale, mais n'a même pas pris la responsabilité d'éditer le très réfléchi Rapport 2005 sur le développement territorial. Ce document d'une bonne centaine de pages a donc paru

ce printemps sous l'égide du seul Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), dont fait partie le modeste Office du développement territorial. Pas même une préface de Moritz Leuenberger, tout juste une signature collective des «collaboratrices et collaborateurs de l'ARE»; avec, il est vrai, un vendeur de choix en la personne du directeur de cet office, Pierre-Alain Rumley, à qui l'association ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national, www.vlp-aspan.ch) a offert une tribune dans pas moins de sept villes de toutes les régions de Suisse, visitées tour à tour en mai-juin dernier.

Une analyse lucide

Ce Rapport, qui a droit à une consultation pour le plaisir sur le site Internet de l'ARE (www.are.admin.ch), mérite pourtant de retenir l'attention: il analyse avec lucidité l'évolution de l'occupation du sol suisse, relevant au passage que 60 000 hectares de zone à bâtir ne sont pas encore construits, bien que déjà équipés pour la plupart. Les phénomènes d'urbanisation et de mobilité croissante font l'objet d'études attentives. Quatre scénarios sommairement décrits esquisSENT l'avenir d'une Suisse d'ores et déjà urbaine à 75%, avec une option en faveur du «réseau de villes agglomérées» - rappel de la décentralisation concentrée des belles années de l'aménagement du territoire.

Mais tout cela n'intéresse guère en dehors des milieux spécialisés. Et n'émeut en tout cas pas le seco, dont le logo en lettres minuscules contraste avec les ambitions d'un Secrétariat d'Etat qui affiche quatre directions et six cents collaborateurs. A lui seul le seco, héritier de l'ancien OFIAMT, couvre ailleurs le champ d'activités d'au moins quatre ministères différents: économie, industrie, emploi/travail, commerce extérieur. Dirigé depuis 2004 par Jean-Daniel Gerber, auparavant patron de l'Office fédéral des réfugiés, il énonce des vérités successives sur la conjoncture et la croissance, prône la libre concurrence sur les marchés

mondiaux et nationaux, s'occupe de l'emploi, du tourisme et des PME, édite *La Vie économique*, mensuel faisant autorité. De plus, le seco pratique sa politique économique étrangère, négociant l'accord bilatéral avec les USA ou faisant assaut de libéralisme à l'OMC, où il ne craint pas de contrer les efforts d'autres administrations fédérales, par exemple ceux de l'Office fédéral de la culture en faveur de la diversité culturelle (cf DP n°1642).

Doté de moyens personnels et financiers appréciables, le seco ne cesse d'étendre son influence dans la Berne fédérale, où il se sent la mission d'implanter le libéralisme soi-disant libérateur. Reste juste à savoir dans quelle mesure la greffe prendra. *yz*

Le pays des bonnes affaires

«En Suisse on paie tout moins cher», titre la *Repubblica* du 20 août. Le quotidien italien publie un reportage sur les frontaliers des courses qui prennent d'assaut les supermarchés tessinois. Il piste les ménagères qui achètent leurs patates pour une bouchée de pain (1,75 euro pour 2,5 kilos à Chiasso contre 1,85 à Milan pour une livre seulement). Sans parler du lait (un litre pour 92 centimes d'euro au lieu de 1,22) et des saucisses qui passent presque du simple au double (un euro contre 1,70 pour deux cent grammes). Les CD se vendent à 14 euros seulement (22 dans le chef-lieu lombard). Vingt aspirines valent 4,10 euros, (6,90 dans les pharmacies milanaises). Mais c'est l'essence qui fait toujours courir les automobilistes. Un litre de sans plomb coûte un peu plus d'un euro alors qu'en Italie elle en vaut 1,30. Alors le week-end, on met toute la famille dans la voiture et on va faire le plein en Suisse. *md*